



Rayons d'Action

Association pour la promotion des mobilités actives dans le pays de Rennes

membre de la Fédération des Usagères et Usagers de la Bicyclette

Rennes, le 12 avril 2024,

Ce vendredi matin, la police nationale contrôle les cyclistes devant le TNB à Rennes. Il est tout à fait normal que tous les usagers respectent le code de la route et les cyclistes n'ont pas à faire exception aux contrôles.

Malheureusement, le bilan tragique des derniers mois rend cette opération totalement incompréhensible. Rappelons que depuis 6 mois, cinq personnes ont perdu la vie sur les rues et routes de Rennes Métropole ; trois d'entre-elles étaient cyclistes, les deux autres étaient des enfants, passager de voitures et piéton. Dans la presque totalité de ces drames, le conducteur en cause est en excès de vitesse /sous l'emprise d'alcool et / ou de stupéfiant/ sans permis de conduire.

Face à ces comportements extrêmement dangereux, nous constatons que les forces de l'ordre agissent pour le moins timidement. La bienveillance face aux "petits excès" n'aide manifestement pas non plus à la prise de conscience et au respect des règles.

Alors qu'il semblerait évident que les forces de l'ordre organisent des actions pour contrôler et réprimer de tels comportements, elles décident de contrôler les usagers vulnérables et victimes potentielles de ces conducteurs irresponsables. Cette semaine encore, notre association était reçue à la préfecture pour échanger sur ces enjeux et solliciter des actions plus ferme de la part des service de l'État. Nous avons également contacté des parlementaires pour exprimer les mêmes demandes. Si l'accueil a été respectueux, notre message a manifestement été poliment ignoré.

Comment comprendre cette action des forces de l'ordre, alors que État et collectivités territoriales s'engagent et investissent pour favoriser et encourager les



Rayons d'Action

Association pour la promotion des mobilités actives dans le pays de Rennes

membre de la Fédération des Usagères et Usagers de la Bicyclette

déplacements à vélo ? La sécurité est le premier critère cité par les usagers pour choisir ce mode de déplacement. La sécurité des cyclistes dépend avant tout du respect du code de la route par les conducteurs de véhicules motorisés (respect des infrastructures cyclables, vitesse, distances de sécurité, écartement lors de dépassement ...). Le manque d'actions contre les comportements dangereux est un obstacle néfaste et il est intolérable que des usagers subissent ce laxisme que certains paient de leur vie.

Nous manifestons notre indignation face à cette opération de contrôle des cyclistes, doublement victimes, et rappelons que c'est aux pouvoirs publics d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route à commencer par les plus vulnérables d'entre eux. Les politiques en faveur des déplacements à vélo doivent cibler une sécurisation des routes en ville comme à la campagne pour permettre une réduction significative du nombre de morts à vélo. L'Etat engage des moyens financiers pour soutenir ces politiques. Ces efforts doivent s'accompagner de l'engagement des forces de l'ordre.

Nous restons mobilisés nous allons continuer à interpeler les pouvoirs publics à renforcer leurs actions pour améliorer la sécurité des usagers vulnérables de la route.